



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ LAVENDER OIL BULGARIAN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	LAVENDER OIL BULGARIAN
Numéro du produit	55609
Synonymes; marques commerciales	LAVENDER OIL ORGANIC BG, LAVENDER OIL BG
Numéro d'enregistrement REACH	01-2120746582-51-XXXX
Numéro CAS	90063-37-9
Numéro CE	289-995-2
FEMA	2622

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produits de beauté Fragrance Personal Care

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
Riverside Business Park Building G
Bd International 55
Internationalelaan 55
1070 Brussels
Belgium
+32 (0)2 525 05 11
+32 (0)2 520 17 51
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No. 55609

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

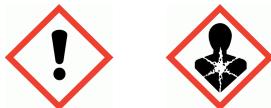
Dangers physiques Non Classé
Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

LAVENDER OIL BULGARIAN

Numéro CE 289-995-2

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

LINALYL ACETATE, LINALOOL, (Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE, (E)-7,11-DIMETHYL-3-METHYLENEDODECA-1,6,10-TRIENE, CARYOPHYLLENE, EUCALYPTOL, 1-OCTEN-3-YL ACETATE, GERANYL ACETATE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE, GERANIOL, NERYL ACETATE, 2-PINENE, 3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE, NEROL, 5-ISOPROPYL-2-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEX-2-ENE, p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

LINALYL ACETATE		30-60%
Numéro CAS: 115-95-7	Numéro CE: 204-116-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454789-19-XXXX
Classification		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
Skin Sens. 1 - H317		

LAVENDER OIL BULGARIAN

LINALOOL**10-30%**

Numéro CAS: 78-70-6

Numéro CE: 201-134-4

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :

DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :

DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin**Classification**

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Skin Sens. 1B - H317

(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE**5-10%**

Numéro CAS: 3338-55-4

Numéro CE: 222-081-3

Facteur M (aigu) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Irrit. 2 - H315

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 2 - H411

(E)-7,11-DIMETHYL-3-METHYLENEDODECA-1,6,10-TRIENE**1-5%**

Numéro CAS: 18794-84-8

Numéro CE: 242-582-0

Classification

Asp. Tox. 1 - H304

CARYOPHYLLENE**1-5%**

Numéro CAS: 87-44-5

Numéro CE: 201-746-1

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX

Classification

Skin Sens. 1 - H317

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Chronic 4 - H413

P-MENTH-1-EN-4-OL**1-5%**

Numéro CAS: 562-74-3

Numéro CE: 209-235-5

Classification

Acute Tox. 4 - H302

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

LAVENDER OIL BULGARIAN

OCTAN-3-ONE 1-5%		
Numéro CAS: 106-68-3	Numéro CE: 203-423-0	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315		
EUCALYPTOL <1%		
Numéro CAS: 470-82-6	Numéro CE: 207-431-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119967772-24-XXXX
Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ 2480 mg/kg, Orale, Rat		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317		
1-OCTEN-3-YL ACETATE <1%		
Numéro CAS: 2442-10-6	Numéro CE: 219-474-7	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1B - H317		
GERANYL ACETATE <1%		
Numéro CAS: 105-87-3	Numéro CE: 203-341-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119973480-35-XXXX
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412		
OCT-1-ENE-3-OL <1%		
Numéro CAS: 3391-86-4	Numéro CE: 222-226-0	
Facteur M (aigu) = 1		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Aquatic Acute 1 - H400		

LAVENDER OIL BULGARIAN

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

<1%

Numéro CAS: 5989-27-5

Numéro CE: 227-813-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529223-47-XXXX

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226
 Skin Irrit. 2 - H315
 Skin Sens. 1 - H317
 Asp. Tox. 1 - H304
 Aquatic Acute 1 - H400
 Aquatic Chronic 1 - H410

GERANIOL

<1%

Numéro CAS: 106-24-1

Numéro CE: 203-377-1

Numéro d'enregistrement REACH: 01-211952430-49-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Dam. 1 - H318
 Skin Sens. 1 - H317

NERYL ACETATE

<1%

Numéro CAS: 141-12-8

Numéro CE: 205-459-2

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Skin Sens. 1B - H317
 Aquatic Chronic 3 - H412

2-PINENE

<1%

Numéro CAS: 80-56-8

Numéro CE: 201-291-9

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226
 Acute Tox. 4 - H302
 Skin Irrit. 2 - H315
 Skin Sens. 1 - H317
 Asp. Tox. 1 - H304
 Aquatic Acute 1 - H400
 Aquatic Chronic 1 - H410

LAVENDER OIL BULGARIAN

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

<1%

Numéro CAS: 13466-78-9

Numéro CE: 236-719-3

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1 - H317

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

CAMPHOR

<1%

Numéro CAS: 76-22-2

Numéro CE: 200-945-0

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119966156-31-XXXX

Classification

Flam. Sol. 2 - H228

Acute Tox. 4 - H302

Acute Tox. 4 - H332

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Dam. 1 - H318

STOT SE 2 - H371

CAMPHENE

<1%

Numéro CAS: 79-92-5

Numéro CE: 201-234-8

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Sol. 2 - H228

Eye Irrit. 2 - H319

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

NEROL

<1%

Numéro CAS: 106-25-2

Numéro CE: 203-378-7

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1B - H317

LAVENDER OIL BULGARIAN

P-MENTHA-1,4-DIENE

<1%

Numéro CAS: 99-85-4

Numéro CE: 202-794-6

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Repr. 2 - H361d

Asp. Tox. 1 - H304

p-CYMENE

<1%

Numéro CAS: 99-87-6

Numéro CE: 202-796-7

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120807345-59-XXXX

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Acute Tox. 3 - H331

Repr. 2 - H361

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Chronic 2 - H411

5-ISOPROPYL-2-METHYLBICYCLO[3.1.0]HEX-2-ENE

<1%

Numéro CAS: 2867-05-2

Numéro CE: 220-686-7

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Sens. 1 - H317

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

<1%

Numéro CAS: 586-62-9

Numéro CE: 209-578-0

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982324-34-XXXX

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Sens. 1B - H317

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

LAVENDER OIL BULGARIAN

PIN-2-(10) ENE

<0.1%

Numéro CAS: 127-91-3

Numéro CE: 204-872-5

Facteur M (aigu) = 1

Facteur M (chronique) = 1

Classification

Flam. Liq. 3 - H226

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1B - H317

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

ACÉTATE DE N-BUTYLE

<0.1%

Numéro CAS: 123-86-4

Numéro CE: 204-658-1

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485493-29-XXXX

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :

DL₅₀ 10760 mg/kg, Orale, Rat

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :

DL₅₀ > 14112 mg/kg, Cutanée, Lapin

Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :

CL₅₀ > 4.9 mg/l, 4 heures, Vapeur Rat**Classification**

Flam. Liq. 3 - H226

STOT SE 3 - H336

TOLUÈNE

<0.1%

Numéro CAS: 108-88-3

Numéro CE: 203-625-9

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471310-51-XXXX

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :

DL₅₀ 5580 mg/kg, Orale, Rat

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :

DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :

CL₅₀ 28.1 mg/l, Inhalatoire, Rat**Classification**

Flam. Liq. 2 - H225

Skin Irrit. 2 - H315

Repr. 2 - H361d

STOT SE 3 - H336

STOT RE 2 - H373

Asp. Tox. 1 - H304

Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Nom du produit LAVENDER OIL BULGARIAN**Numéro d'enregistrement REACH** 01-2120746582-51-XXXX

LAVENDER OIL BULGARIAN

Numéro CAS	90063-37-9
Numéro CE	289-995-2
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur ou irritation. Larmolement abondant. Rougeurs.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
---	---

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

LAVENDER OIL BULGARIAN

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

CAMPHOR

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 2 ppm 12 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 3 ppm 19 mg/m³

PIN-2-(10) ENE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 150 ppm 723 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 200 ppm 964 mg/m³

TOLUÈNE

LAVENDER OIL BULGARIAN

D

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 100 ppm 384 mg/m³

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm 77 mg/m³

D = Absorption de peau.

LINALYL ACETATE (CAS: 115-95-7)

DNEL	Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg p.c. /jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.75 mg/m ³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.68 mg/m ³ Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 8 mg/cm ² Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 8 mg/cm ² Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 8 mg/cm ² Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 8 mg/cm ²
PNEC	- eau douce; 0.011 mg/l - eau de mer; 0.0011 mg/l - Sédiments (eau douce); 0.609 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.0609 mg/kg - Sol; 0.115 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants	Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).
DNEL	Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m ³ Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m ³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm ² Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm ² Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm ²
PNEC	- eau douce; 0.2 mg/l - eau de mer; 0.02 mg/l - Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg - Sol; 0.327 mg/kg - STP; > 10 mg/l

EUCALYPTOL (CAS: 470-82-6)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.05 mg/kg Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.74 mg/m ³
-------------	---

LAVENDER OIL BULGARIAN

PNEC Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
Sol; 0.2 mg/kg
eau douce; 0.057 mg/l
eau de mer; 0.0057 mg/l
Sédiments (eau douce); 0.06732 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 0.00673 mg/kg

GERANYL ACETATE (CAS: 105-87-3)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 62.59 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 35.5 mg/kg
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.4 mg/m³
Consommateur - Cutanée; : 17.75 mg/kg
Consommateur - Orale; : 8.9 mg/kg

PNEC - eau douce; 3.72 mg/l
- eau de mer; 0.372 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 8 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.442 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.0442 mg/kg
- Sol; 0.0859 mg/kg

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.7 mg/m³
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.5 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.6 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 14 µg/l
eau de mer; 1.4 µg/l
Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l
Sédiments (eau douce); 3.85 mg/kg
Sédiments (eau de mer); 0.385 mg/kg
Sol; 0.763 mg/kg

GERANIOL (CAS: 106-24-1)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 161.6 mg/l
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 13.75 mg/kg
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 47.8 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 7.5 mg/kg

CAMPHOR (CAS: 76-22-2)

LAVENDER OIL BULGARIAN

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.632 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour
 Population en général, Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.348 mg/m³
 Population en général, Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Population en général, Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.3478 mg/m³
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 10 mg/kg/jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 17.6316 mg/m³

PNEC

eau douce; 1.71 µg/l
 eau de mer; 0.171 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 1 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.139 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.17 mg/kg
 Sol; 0.013 µg/kg

p-CYMENE (CAS: 99-87-6)

PNEC

eau douce; 0.004 mg/l
 eau de mer; 0 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
 Sédiments (eau douce); 1.52 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.152 mg/kg
 Sol; 0.302 mg/kg

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 5.2 µg/l
 eau de mer; 0.52 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg
 Sol; 113 µg/l

1-HEXANOL (CAS: 111-27-3)

LAVENDER OIL BULGARIAN

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 125 mg/kg
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 220 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 125 mg/kg
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 220 mg/m ³
	Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 75 mg/kg
	Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 65 mg/m ³
	Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 75 mg/kg
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 65 mg/m ³
Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg	

PNEC	- eau douce; 2.6 mg/l
	- eau de mer; 0.256 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 63.2 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 5.08 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.5 mg/kg
	- Sol; 2.8 mg/kg

ACÉTATE DE N-BUTYLE (CAS: 123-86-4)

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 300 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 600 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 300 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 600 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour
	Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/m ³
	Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 300 mg/m ³
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35.7 mg/m ³
	Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 300 mg/m ³
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 6 mg/kg p.c. /jour
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour
Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour	

PNEC	- eau douce; 0.18 mg/l
	- eau de mer; 0.018 mg/l
	- rejet intermittent; 0.36 mg/l
	- STP; 35.6 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 0.981 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 0.0981 mg/kg
	- Sol; 0.0903 mg/kg

TOLUÈNE (CAS: 108-88-3)

LAVENDER OIL BULGARIAN

DNEL	<p>Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 384 mg/m³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 192 mg/m³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 384 mg/kg/jour Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 384 mg/m³ Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 192 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 226 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 56.5 mg/m³ Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 8.13 mg/kg/jour Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 226 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 226 mg/m³ Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56.5 mg/m³</p>
PNEC	<p>- eau douce; 0.68 mg/l - eau de mer; 0.68 mg/l - rejet intermittent; 0.68 mg/l - STP; 13.61 mg/l - Sédiments (eau douce); 16.39 mg/l - Sédiments (eau de mer); 16.39 mg/kg - Sol; 2.89 mg/l</p>

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire (ou pâle). Jaune. à Jaune.
Odeur	Caractéristique.

LAVENDER OIL BULGARIAN

Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	69°C Méthode Tag en creuset fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	0.879 - 0.888 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<u>9.2. Autres informations</u>	
Indice de réfraction	1.459 - 1.463
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

LAVENDER OIL BULGARIAN

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucune recommandation particulière.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 14.880,95

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

LAVENDER OIL BULGARIAN

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur ou irritation. Larmolement abondant. Rougeurs.

Informations toxicologiques sur les composants

LINALYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 9000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritant pour la peau. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée - Cobaye: Non sensibilisant.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.610,0

LAVENDER OIL BULGARIAN

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

CARYOPHYLLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

LAVENDER OIL BULGARIAN

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

P-MENTH-1-EN-4-OL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

EUCALYPTOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.480,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2480 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2.480,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

LAVENDER OIL BULGARIAN

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.300,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4300 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.300,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 3000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

LAVENDER OIL BULGARIAN

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 314 mg/kg, Orale, Rat (90 jours ; 7 days/week)

1-OCTEN-3-YL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

MYRCENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

DL-BORNEOL

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,5

HEXYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.001,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5.001,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.001,0

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

GERANYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

LAVENDER OIL BULGARIAN

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 6.330,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 6330 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 6.330,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.460,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5460 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.460,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

OCT-1-ENE-3-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 340,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 340,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 3.300,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 3.300,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 4.500,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,5

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4400 mg/kg, Orale, Rat

LAVENDER OIL BULGARIAN

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

(1E,6E)-1-METHYL-5-METHYLIDENE-8-PROPAN-2-YLCYCLODECA-1,6-DIENE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

GERANIOL

Toxicité aiguë - orale

LAVENDER OIL BULGARIAN

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3.600,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3600 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 3.600,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.001,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
Irritation cutanée sévère. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.
Irritation sévère. Score des lésions oculaires (cornée): 3.1 - Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris:
Sensibilisant.

NERYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Résumé Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

LAVENDER OIL BULGARIAN

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)	5.000,0
Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat
ETA cutanée (mg/kg)	5.000,0

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Ingestion	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	4.800,0
Espèces	Rat
Indications (DL₅₀ orale)	DL ₅₀ 4800 mg/kg, Orale, Rat
ETA orale (mg/kg)	4.800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 1.5 mg/kg, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat
--	---

CAMPHOR

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)	1.310,0
Espèces	Rat
ETA orale (mg/kg)	1.310,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin
--	---

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)	Nocif par inhalation.
---	-----------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
---	----------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
---	--

Sensibilisation respiratoire

LAVENDER OIL BULGARIAN

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons) par inhalation.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Nocif par inhalation. Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Risque présumé d'effets graves pour les organes (Poumons) par inhalation.

Voie d'exposition Inhalatoire

Organes cibles Poumons

CAMPHENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2500 mg/kg, Cutanée, Lapin

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

LAVENDER OIL BULGARIAN

Contact cutané	Légèrement irritant.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

NEROL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 4.500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.001,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.001,0

p-CYMENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4750 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Aberration chromosomique: Négatif. OECD 473

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire au fœtus.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Danger d'aspiration en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

1-METHOXYHEXANE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

2-[(2S,5S)-5-ETHENYL-5-METHYLOXOLAN-2-YL]PROPAN-2-OL

Toxicité aiguë - orale

LAVENDER OIL BULGARIAN

ETA orale (mg/kg) 500,0

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3850 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4-ISOPROPYLBENZALDEHYDE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

1-HEXANOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >300-2000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >1000-2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1.100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >21 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Légèrement irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Lapin OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Test de Draize Cobaye

Mutagenicité sur les cellules germinales

LAVENDER OIL BULGARIAN

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. NOAEL 1127 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Nocif par contact avec la peau.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas d'information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Souris: Sensibilisant. OECD 429

LAVENDER OIL BULGARIAN

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. OECD 471

Cancérogénicité

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

PIN-2-(10) ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

LAVENDER OIL BULGARIAN

Espèces	Lapin
Indications (DL₅₀ cutanée)	DL ₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin
ETA cutanée (mg/kg)	5.000,0
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.
<u>Inhalation</u>	
Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires.
<u>Ingestion</u>	
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
<u>Contact cutané</u>	
Contact cutané	Irritant pour la peau.
<u>Contact oculaire</u>	
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

ALPHA-TERPINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 680,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 680,0

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4-ISOPROPYLBENZYL ALCOHOL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

COUMARIN

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 4.700,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4700 mg/kg, Orale, Rat

LAVENDER OIL BULGARIAN

ETA orale (mg/kg) 4.700,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ MAC: > 4.99 mg/l, 4 heure, Aérosol. Rat OECD 436

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Non sensibilisant. OECD 429

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique, Souris: Négatif. OECD 476

Essais de génotoxicité - in vivo Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL (90d) 1250 ppm, Orale, Rat OECD 408

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

LAVENDER OIL BULGARIAN

Ingestion	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.
Contact cutané	Légèrement irritant.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 10.760,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 10760 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 14.112,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >14112 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ > 4.9 mg/l, 4 heures, Vapeur Rat
CL₀ 23.4 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - : Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

LAVENDER OIL BULGARIAN

Exposition répétée STOT rép. NOAEC 2.4 mg/l, Inhalatoire, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation

Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Nausées, vomissements.

Contact cutané

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

TOLUÈNE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.580,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5.580,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.000,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 28,1

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 28,1

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

LAVENDER OIL BULGARIAN

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - , Inhalatoire, Vapeur, Rat Négatif.

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire au fœtus. Tératogénicité: - : , Inhalatoire, Vapeur, Rat Positif.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Organes cibles Foie Reins Système nerveux central Yeux

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. LOAEL (26 wk) 1.875 mg/l, Vapeur, Inhalatoire, Rat

Organes cibles Yeux Foie Reins Système nerveux central

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Irritant pour la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

LAVENDER OIL BULGARIAN

Organes cibles

Foie Reins Système nerveux central

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

CARYOPHYLENE

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

EUCALYPTOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

CAMPHOR

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

CAMPHENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

1-HEXANOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

p-MENTHA-1,5-DIENE

LAVENDER OIL BULGARIAN

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

PIN-2-(10) ENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

TOLUÈNE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

LINALYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 7.9 mg/l, Poisson d'eau douce
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 15 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 62 mg/l, Algues d'eau douce
OECD 201

LINALOOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

(Z)-3,7-DIMETHYLOCTA-1,3,6,-TRIENE

toxicité aquatique aiguë

LAVENDER OIL BULGARIAN

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1

CARYOPHYLLENE

Toxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

EUCALYPTOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 102 mg/l, Poissons

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 70 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 73 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 68 mg/l, Algues
OECD 201
Chronic, NOEC, 72 heure: 3.9 mg/l, Algues
OECD 201

DL-BORNEOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Chronic, NOEC, 21 jour: 0.011 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Chronic, NOEC, 72 heure: 0.011 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques Chronic, NOEC, 21 jour: 0.011 mg/l, Daphnia magna

HEXYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 4.4 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 9.7 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 12 mg/l, Algues
OECD 201
CE₅₀, 72 heure: 2.7 mg/l, Algues
OECD 201

GERANYL ACETATE

toxicité aquatique aiguë

LAVENDER OIL BULGARIAN

Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 68.12 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 14.1 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heures: 3.72 mg/l, OECD 201 NOEC, 72 heure: 0.585 mg/l, Algues OECD 201

OCT-1-ENE-3-OL

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 1.8 mg/l, Poissons

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	LC ₅₀ , 96 heures: 0.8 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 69.6 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
------------------------------	---

GERANIOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 14 - 22 mg/l, Poissons OECD 203
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 10.8 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 heure: 13.1 mg/l, Algues OECD 201

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.01 < NOEC ≤ 0.1
-------------	-------------------

LAVENDER OIL BULGARIAN

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 1

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 10 - 100 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

CAMPHOR

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: ~ 17 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
CL₅₀, 96 heure: 33.25 mg/l, Poissons

CAMPHENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.1-1 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

p-CYMENE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 48 mg/kg, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 3.7 mg/l, Daphnia magna

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna

LAVENDER OIL BULGARIAN

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 5.4 mg/l, Algues
Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

1-HEXANOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: >10-100 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₀, 24 hours: >100 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 48 heures: >10-100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
OECD 201

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: >1-10 mg/l, Daphnia magna

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 0.61 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

PIN-2-(10) ENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 2.2 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

ALPHA-TERPINENE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1.48 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 1.85 mg/l, Daphnia magna

LAVENDER OIL BULGARIAN

COUMARIN

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 56 mg/l, Poissons

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: > 100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: > 100 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 72 heure: 76 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
OECD 201

ACÉTATE DE N-BUTYLE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 18 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 44 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 72 heures: 200 mg/l, Desmodosmus subspicatus

Toxicité aiguë - microorganismes Cl₅₀, 40 heure: 356 mg/l,

TOLUÈNE

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC₅₀, 96 heures: 5.5 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 3.78 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 10 mg/l,

Toxicité aiguë - microorganismes CE₅₀, 24 heure: 84 mg/l,
(Nitrosomonas sp.)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 40 jours: 1.39 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
LOEC, 40 jours: 2.77 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: 1 mg/l, Daphnia magna
NOEC, 7 jour: 0.74 mg/l,
(Ceriodaphnia dubia)

LAVENDER OIL BULGARIAN

12.2. Persistence et dégradabilité

Persistence et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

LINALYL ACETATE

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation 70 - 80%: 28 jours
OECD 301F

LINALOOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

EUCALYPTOL

Persistence et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 80%: 28 jour

DL-BORNEOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

HEXYL ACETATE

Persistence et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 66%: 28 jours
OECD 301D
- Dégradation 56%: 10 jours
OECD 301F

GERANYL ACETATE

Persistence et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation > 70%: 28 jours
OECD 301F

OCT-1-ENE-3-OL

LAVENDER OIL BULGARIAN

Persistence et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Persistence et dégradabilité

Non facilement biodégradable.

GERANIOL

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 90 - 100%: 28 jour
OECD 301A
- Dégradation 82%: 28 jour
OECD 301D

NERYL ACETATE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

2-PINENE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

3,7,7-TRIMETHYLBICYCLO[4.1.0]HEPT-3-ENE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

CAMPHOR

Persistence et dégradabilité

Devrait être facilement biodégradable.

p-CYMENE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation 72%: 28 jour
OECD 301D

1-HEXANOL

Persistence et dégradabilité

Le produit est facilement biodégradable.

LAVENDER OIL BULGARIAN

Biodégradation	- Dégradation >60: 30 jours OECD 301D
	<u>(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE</u>
Persistence et dégradabilité	Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.
Biodégradation	- Dégradation 50%: 28 jours OECD 301D
	<u>PIN-2-(10) ENE</u>
Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
	<u>COUMARIN</u>
Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
	<u>CIS-HEX-3-EN-1-OL</u>
Persistence et dégradabilité	Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.
	<u>ACÉTATE DE N-BUTYLE</u>
Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	Eau - Dégradation (%) 83%: 28 jours
	<u>TOLUÈNE</u>
Persistence et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 86%: 20 jour

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

LINALYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage	log Pow: 3.9

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable.
-------------------------------------	--------------------------------------

LAVENDER OIL BULGARIAN

Coefficient de partage log Kow: 2.7

CARYOPHYLLENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 6.23

EUCALYPTOL

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 2.97

1-METHYL 4-ISO PROPYL-1-CYCLOHEXEN-8-OL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.67

HEXYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.3

GERANYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.38

GERANIOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.6

NERYL ACETATE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.67

LAVENDER OIL BULGARIAN

CAMPHOR

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.04

CAMPHENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.5

p-CYMENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.8

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.7

1-HEXANOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 1.8

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 4.71

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 1.697

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. FBC: 3.1,

Coefficient de partage : 2.3

TOLUÈNE

LAVENDER OIL BULGARIAN

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable. BCF: 90, Leuciscus idus (ide mélanote)

Coefficient de partage log Pow: 2.65

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

EUCALYPTOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

CAMPHOR

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

CAMPHENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

1-HEXANOL

Mobilité Aucune information disponible.

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Mobilité Pas d'information disponible.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PIN-2-(10) ENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Mobilité Aucune information disponible.

ACÉTATE DE N-BUTYLE

LAVENDER OIL BULGARIAN

Mobilité Pas de données disponibles.

Tension de surface 61.3 mN/m @ 20°C OECD 115

TOLUÈNE

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Tension de surface 0.0242 mN/m @ 20°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

EUCALYPTOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

CAMPHOR

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

p-CYMENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

1-HEXANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

LAVENDER OIL BULGARIAN

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

TOLUÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

CARYOPHYLLENE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

EUCALYPTOL

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

CAMPHOR

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

1-HEXANOL

Autres effets néfastes Indéterminé.

(E,Z)-2,6-DIMETHYLOCTA-2,4,6-TRIENE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

CIS-HEX-3-EN-1-OL

Autres effets néfastes Aucun connu.

LAVENDER OIL BULGARIAN

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

TOLUÈNE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

LAVENDER OIL BULGARIAN

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3 Numéro d'entrée: 48

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Non listé.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

LAVENDER OIL BULGARIAN

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	16-02-23
Numéro de version	3.001
Remplace la date	12-08-21
Numéro de FDS	55609

LAVENDER OIL BULGARIAN

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H228 Matière solide inflammable. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes par inhalation. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	Jitendra Panchal
Groupe de matériaux	313664, 313666

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Toluene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471310-51-XXXX
Numéro CAS	108-88-3
Numéro CE	203-625-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Consumer
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.12c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP Facilement biodégradable.
------	---

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 3895

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a fuel - Consumer

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.001
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.00001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.00001
	Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 3895 kg/jour

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Mesures techniques	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%. Provide onsite wastewater removal efficiency of 93.3%.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.3% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 100% Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Quantité par application: 37500 g
Sauf indications contraires.
PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters
Quantité par application: 3750 g
PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin
PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin
Quantité par application: 750 g
PC13_5 Liquide: Huile à lampe
Quantité par application: 100 g

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a fuel - Consumer

Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

Sauf indications contraires.

PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules

Couvre l'exposition jusqu'à 0.05 heures par événement.

PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters

PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin

Couvre l'exposition jusqu'à 0.03 heures par événement.

PC13_5 Liquide: Huile à lampe

Couvre l'exposition jusqu'à 0.01 heures par événement.

Covers frequency up to 52 jours/ans, , .

Sauf indications contraires.

PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin

PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin

Covers frequency up to 26 jours/ans, , .

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Sauf indications contraires.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm². Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_5 Liquide: Huile à lampe Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin Comprend l'application dans un espace de 100 m³. PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Comprend l'application dans un espace de 34 m³.

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use as a fuel - Consumer

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. Les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques. L'efficacité de séparation requise pour l'air peut être atteinte par l'application de technologies sur site, soit seul ou en combinaison. L'efficacité de séparation requise pour les eaux usées peut être atteinte par l'application de technologies sur/hors site, soit seul ou en combinaison. Plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Toluene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471310-51-XXXX
Numéro CAS	108-88-3
Numéro CE	203-625-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Industrial
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 7.12a.v1
<u>Salarié</u>	

Use as a fuel - Industrial

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC16 Utilisation des carburants</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	<p>Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP</p> <p>Facilement biodégradable.</p>
-------------	--

quantités utilisées

Montant annuel par site 15000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0025
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.00001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	<p>Facteur de dilution de l'eau douce locale:10</p> <p>Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100</p>
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	<p>Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.3%</p> <p>taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour</p>
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >95%.
Eau	en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 93.3%
terre	<p>Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.</p> <p>Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 11100000 kg/jour</p>

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
------------------------------	--

Use as a fuel - Industrial

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Use as a fuel - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Toluene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471310-51-XXXX
Numéro CAS	108-88-3
Numéro CE	203-625-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Professional
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 9.12b.v1
<u>Salarié</u>	

Use as a fuel - Professional

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC16 Utilisation des carburants</p>
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
	Facilement biodégradable.

quantités utilisées

Montant annuel par site 30 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.00001
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 93.3%
	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de >0%.
Eau	en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 93.3%
	Tonnage maximal autorisé du site (MSafe) basé sur la libération après un traitement complet des eaux usées : 3895 kg/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Use as a fuel - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. stocker la substance dans un système fermé.

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Use in Oil and Gas field drilling and production operations - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Toluene
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119471310-51-XXXX
Numéro CAS	108-88-3
Numéro CE	203-625-9
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Oil and Gas field drilling and production operations - Industrial
Portée du processus	Méthodes de forage et de production offshore (y compris boues de forage et nettoyage des puits de forage) y compris transport, préparation sur site, utilisation du trépan, opérations de vibreur et maintenance.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Use in Oil and Gas field drilling and production operations - Industrial

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement. faute d'émissions dans l'environnement aquatique aucune approche quantitative de l'évaluation de l'exposition et du risque n'est possible.

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP
Facilement biodégradable.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Néant.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. effectuer les activités en dehors des sources d'émission ou de libération de substance. stocker la substance dans un système fermé.

Mesures de management du risque

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (norme EN 374) s'il y a un risque de contact de la substance avec la peau. Éliminer les impuretés/les quantités répandues directement après l'apparition. Laver immédiatement les contaminations de la peau. Faire une formation de base du personnel, afin que l'exposition soit minimisée et qu'éventuellement les problèmes de peau soient signalés.

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas applicables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

exposition environnementale L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in Oil and Gas field drilling and production operations - Industrial

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent. plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Exposition

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.